

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE PROFITE DE CETTE OCCASION  
POUR VOUS TRANSMETTRE SES MEILLEURS VŒUX.**

Que la nouvelle année vous apporte  
Paix, Santé, Bonheur et Prospérité.

Denis Beauchamp, maire  
Pierre Laflamme, conseiller  
Galia Vaillancourt, conseillère  
Karoll Fortier, conseiller  
Pierre Ippersiel, conseiller  
Guy Charlebois, conseiller  
James Gauthier, conseiller

Pierre Villeneuve, inspecteur en bâtiment  
Marc Paquette, Directeur des travaux publics  
et  
Suzie Latourelle, directrice générale



**VACANCES DES FÊTES  
BUREAU FERMÉ**

*Prenez note que le bureau sera fermé  
du 17 décembre 2012 au 4 janvier 2013  
inclusivement.*



# Le Bon Secours



VOLUME 18 NUMÉRO 5

DÉCEMBRE 2012

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Denis Beauchamp, Maire

Pierre Laflamme, siège # 1

Galia Vaillancourt, siège # 2

Karoll Fortier, siège # 3

Pierre Ippersiel, siège # 4

Guy Charlebois, siège # 5

James Gauthier, siège # 6



Responsable des comités :

Monsieur Denis Beauchamp, maire est nommé d'office à tous les comités.

Monsieur Pierre Laflamme : budget, comité consultatif en urbanisme, aqueduc ainsi qu'incendie & sécurité civile.

Madame Galia Vaillancourt : Chambre de commerce, Corporation du transport adaptée et Collectif, loisirs, bibliothèque.

Madame Suzie Latourelle : Corporation des Loisirs Papineau et d'office à tous les autres comités de la municipalité.

Monsieur Karoll Fortier : ressources humaines, santé sécurité au travail, budget, transport et voirie, loisirs ainsi que le comité famille.

Monsieur Pierre Ippersiel : aqueduc, environnement, ressources humaines, ordures et recyclage et Bon Secours.

Monsieur Guy Charlebois : santé sécurité au travail, transport & voirie ainsi qu'incendie & sécurité civile.

Monsieur James Gauthier: comité consultatif en urbanisme ainsi qu'incendie & sécurité civile.

Suite à notre entente avec la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, il est important de noter que les produits non acceptés seront laissés sur place, donc soyez coopératif c'est de notre devoir de préserver un environnement sain.

Matériaux et produits **non acceptés aux rebuts** :

- ▶ Les batteries et piles
- ▶ Les téléphones cellulaires
- ▶ Tout produits toxiques
- ▶ Contenants de peinture
- ▶ Ordinateurs & écrans
- ▶ Bonbonnes de propane
- ▶ Produits radioactifs.
- ▶ Seringues
- ▶ Excréments d'animaux
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Pneus
- ▶ Huiles usées
- ▶ Bois, branches, feuilles mortes et gazon



# Recycler

C'est économique  
et écologique !

Ce n'est pas compliqué, pas besoin de trier, la seule chose à faire et de **rincer vos contenants** afin de ne pas contaminer le recyclage et les employés de Tricentris sont heureux de faire le reste du travail.

Prendre note que les bacs bleus de recyclage **ne sont pas des poubelles**, s.v.p. n'utiliser que pour recycler !

Les bacs verts sont pour les vidanges.

Vous trouverez en annexe, une charte des matières recyclables...  
comment les récupérer...  
et ce qu'il ne faut pas mettre dans le bac !

Ce n'est pas juste l'affaire du voisin de recycler c'est aussi le mien.



### Rappel – Rappel – Rappel

*N'oubliez qu'il faudra enlever vos abris d'auto temporaires qui ne sont autorisés que du 1 novembre au 15 avril  
Merci de votre collaboration !*



## Guignolée

*Municipalité Notre-Dame-De-Bonsecours*



**Merci à tous ceux qui feront des dons généreux lors de la guignolée qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2012.**

*Ceci permettra à la banque alimentaire de la Petite Nation d'aider ceux dans le besoin.*

*M. Luc Charlebois, responsable*

## SAVIEZ-VOUS QUE

L'alcool au volant fait chaque année 3 700 victimes

Vous aimez vos proches, vos enfants et même vos amis, un accident est si vite arrivé. Ne faites pas partie des statistiques.

L'alcool et le volant ne font pas bon ménage, souvenez-vous que la modération a bien meilleur goût. Donc si vous prévoyez sortir et prendre un verre, n'oubliez pas de choisir un chauffeur désigné ou de penser à prendre un taxi. Sinon prévoir dormir sur place mais jamais dans son véhicule.

Le raccompagnement est la bonne manière de partir ! Vous n'aurez pas l'air d'un extra-terrestre, peu importe les histoires que vous aurez racontées durant la soirée, votre entourage se souviendra surtout de votre côté responsable. Joyeux temps des Fêtes.

## INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Compte tenu que M. Pierre Villeneuve travaille à temps partiel pour notre municipalité, le meilleur moyen de l'atteindre est de lui téléphoner au numéro suivant : **(819) 743-4460** en lui laissant un message sur sa boîte vocale. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

## DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Marc Paquette travaille à temps partiel pour la saison hivernale. Le meilleur moyen de le rejoindre est de lui téléphoner au numéro suivant : **(819) 661-3961.**



## SALLE COMMUNAUTAIRE AVEC BUREAUX

Le projet de construction de la salle communautaire avec bureaux a dû être reporté au printemps 2013. Nous vous reviendrons en février 2013 pour plus de détail de ce projet communautaire.

## CONCOURS PHOTO DU TERRITOIRE

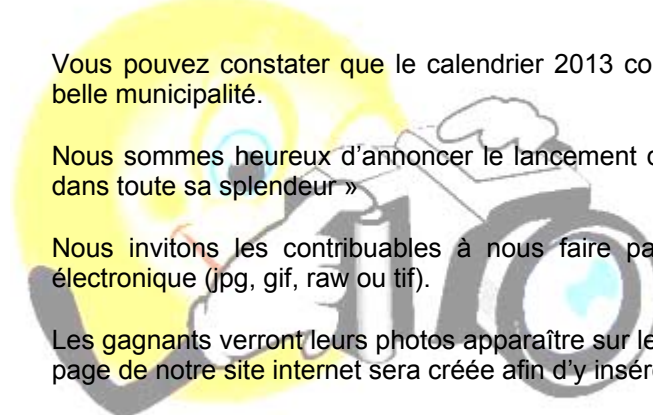
*Sous le thème : Reflet de la nature dans toute sa splendeur*

Vous pouvez constater que le calendrier 2013 contient en majeure partie des photos de notre belle municipalité.

Nous sommes heureux d'annoncer le lancement du concours de photos « Reflets de la nature dans toute sa splendeur »

Nous invitons les contribuables à nous faire parvenir si possible leurs photos sous format électronique (jpg, gif, raw ou tif).

Les gagnants verront leurs photos apparaître sur le calendrier 2014 en y indiquant leur nom. Une page de notre site internet sera créée afin d'y insérer les photos des participants.



# PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES



Que ce conseil municipal a adopté le 13 juin dernier un règlement établissant un service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques et d'eaux usées.

La municipalité s'assurera de la gestion des vidanges des fosses septiques sur son territoire.

Que le territoire sera divisé en deux secteurs, soit les suivants :

Secteur 1 : rue Notre-Dame, chemin Desjardins, Côte du Front et chemin du Traversier.

Secteur 2 : Côte Azélie, Côte Ezilda, Côte Angèle, chemin Saint-Hyacinthe, Côte Birabin-Saint-Denis, chemin Woodward, secteur de Montevilla et réserve Kenauk.

Que ces secteurs feront l'objet d'une vidange des fosses septiques en alternance bisannuelle.

Année	Secteur
2013	1
2014	2
2015	1
2016	2

Qu'une taxation sera en vigueur en 2013.

Que la gestion des vidanges des fosses septiques par la municipalité sera avantageuse au niveau des coûts de ce service pour les contribuables.

Les propriétaires dont la fosse septique sera vidangée en 2013 recevront une confirmation par la poste.

**Le contribuable doit localiser le ou les couvercles de la fosse septique, de la fosse de rétention ou de tous autres réservoirs. Chaque couvercle devra être dégagé au niveau du sol de toute obstruction et pouvoir être enlevé directement sans difficulté.**

## Les ponts de la rivière au Saumon

La rivière au Saumon (ou Kinonge, traduction algonquienne) effectue son parcours presque complet sur le territoire de notre municipalité. Elle est une voie d'eau pour de nombreux lacs, amenant leurs eaux vers l'Outaouais que les Algonquins appelaient la *Grande Rivière*. Sans avoir le prestige d'autres voies d'eau, telle la Petite-Nation, elle est notre rivière avec son histoire bien à elle.

À l'extrême sud de son parcours, trois ponts la traversent ou l'ont traversée. Nous retracerons brièvement l'histoire de ces trois ponts.

Le premier pont fut probablement construit vers 1830. Il est difficile de retracer l'année précise de sa construction. On sait que L.J.Papineau, alors Grand Voyer, et seigneur de la Petite-Nation et P. Wright de Hull se rencontrent en janvier 1825 et signent un rapport prévoyant la construction du chemin Hull/Long-Sault (Grenville). Dans ce projet, le Rang du Front ou Côte du Front, devient ainsi le chemin du Roi et, plusieurs années plus tard, la route 8 qui deviendra la 148.

Le premier pont existe toujours et traverse la rivière en face de ce qui était autrefois la ferme d'Henri Thomas. Il est intéressant, à la lecture des procès verbaux de la municipalité, de retracer les très nombreuses décisions concernant ce pont. À maintes reprises, il faut retravailler les culées, refaire le tablier, construire des garde-corps et aussi régler les litiges résultant de certains contrats! À quelques reprises, on retrouve même l'expression *pont public* qui indique bien qu'il s'agit du pont de la route qui relie Hull au Long-Sault.

Le deuxième pont a une vie beaucoup plus courte. Il a été construit vers 1930 et desservait un nouveau tracé de la route provinciale. Il traversait la Saumon à quelques

centaines de pieds du pont de la voie ferrée, tout près de la résidence actuelle de Monsieur Éric Kemp. Ce nouveau tracé de la route avait l'avantage d'éviter les deux passages à niveau qui existent sur la Côte du Front puisqu'il passait au sud de la voie ferrée. Ce pont était couvert, le seul de la municipalité, et, dès 1940, un ingénieur du Ministère de la Voirie faisait rapport à l'effet *que ce pont est dangereux et qu'il y aurait lieu d'effectuer certaines réparations urgentes à la culée ouest*. En 1940, le Ministère abandonne ce pont, âgé à peine d'une dizaine d'années, et opte pour un nouveau tracé de la route, le tracé de l'actuelle 148.

Le troisième pont, celui qui dessert actuellement la route 148, a été construit en 1943-44. La soumission de l'entrepreneur Onésime Boisvert de Shawinigan était de 64 879.12\$. Et oui, les douze sous ne sont pas insignifiants! Les travaux ont été menés rondement, même si un coup d'eau violent a emporté la culée ouest fraîchement coulée ce qui donnera lieu à une demande d'*extra* par l'entrepreneur Boisvert. Non, les *extras* ne datent pas d'aujourd'hui! À l'hiver 1945, après avoir terminé la construction du nouveau pont, je me souviens très bien comment on a procédé à la démolition du pont couvert qui n'avait plus aucune utilité. Comme le derrick ayant servi à la construction du nouveau pont était toujours en place, on a attaché de longs câbles d'acier après le pont couvert situé à plusieurs centaines de pieds du pont actuel et on l'a fait tomber sur la glace! C'était ainsi, paraît-il, plus facile de le démolir. Ainsi *tombait* un des derniers ponts couverts de notre région!

En terminant, merci à François Maillé qui m'a fourni plusieurs documents ayant servi à la rédaction de cet article.

Pierre Ippersiel, conseiller

RÉSEAU COLLECTIF  
INTERNET HAUTE  
VITESSE

**PERSONNELS**

Martine Leduc, directrice générale  
[m.leduc@ipapineau.net](mailto:m.leduc@ipapineau.net)

Michel Samson, directeur technique

**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

Denis Beauchamps, Président  
Marco Périard, Vice-président  
Ghislain Ménard, Trésorier  
Paul Mongeon, Mun. L'Ange-  
Gardien  
Serge Beauparlant, CSWQ  
René Langelier, CSCV  
Alain Smolynlecky, CSCV  
Jean-Paul Rouleau, utilisateur  
Richard Crêtes, utilisateur

**DES GENS DE CHEZ  
NOUS**

Intelligence Papineau vous offre un service de proximité. Votre opinion est essentielle afin de pouvoir améliorer la qualité du service de notre fournisseur, Xittel.



**Investi pour N.Dame-de-Bonsecours**

- Deux tours de diffusion d'internet haute vitesse au coût de 59 400 \$.

**Abonnés avec Intelligence Papineau**

- 16 abonnés

**Comparaison des offres standards**

<sup>1</sup> Entente de deux ans.

	Xittel	Xplornet Sat
Prix	42,95 \$	49,99 \$
Vitesse (jusqu'à)	5 mbps	1,5 mbps
Bande Passante	35 Go	20 Go
Go supplémentaire	2,50 \$	2,50 \$
Frais d'installation <sup>1</sup>	100 \$	249 \$
Téléphonie IP	oui	non

**Comparatif avec la clé USB**

Xittel	Rogers	Bell
	22,00 \$ / 100 Mo	22,00 \$ / 100 Mo
	37,00 \$ / 500 Mo	42,00 \$ / 2 Go
	52,00 \$ / 2 Go	62,00 \$ / 5 Go
42,95 \$ / 35 Go	72,00 \$ / 5 Go	82,00 \$ / 10 Go
56,95 \$ / 65 Go	92,00 \$ / 9 Go	102,00 \$ / 15 Go

LISTE DES CONTRATS DE 25 000\$ ET PLUS ÉMIS APRÈS LE 31 OCTOBRE 2011

OBJET	CONTRACTANT	MONTANT
DÉNEIGEMENT	ÉMILIO SÉGUIN LIMITÉE	72 000\$
CHEMINS HÔTEL DE VILLE	ÉMILIO SÉGUIN LIMITÉE	22 670\$
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ	ENTREPRISE LACMAT	30 834\$
CHEMIN ST-HYACINTHE	ÉMILIO SÉGUIN LIMITÉE	15 211\$
RÉFECTION MONTEVILLA ET EZILDA	ÉMILIO SÉGUIN LIMITÉE	92 280\$
GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ MONTEVILLA	ENTREPRISE LACMAT	15 096\$
CUEILLETTE VIDANGE & RECYCLAGE	MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX	35 500\$
	<b>TOTAL</b>	<b>283 591\$</b>

**STATIONNEMENT D'HIVER**

Le règlement municipal applicable par la Sûreté du Québec se lit comme suit : **Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 00h00 et 06h00 du 15 novembre au 15 avril et ce, sur tout le territoire de la municipalité.**

De plus, pour faciliter et faire l'entretien approprié de nos chemins, nous vous demandons d'éviter de stationner votre véhicule aux abords du chemin public les jours de chutes de neige.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

N'oubliez pas que les pneus d'hiver sont obligatoires au Québec à partir du 15 décembre 2012... conduisez prudemment.



## **RAPPORT DU MAIRE**

En conformité avec l'article 955 du Code municipal, le maire doit faire état de la situation financière de la municipalité et ce, chaque année quatre (4) semaines avant l'adoption du budget.

Au 31 décembre 2011 apparaissait aux états financiers un surplus non affecté de 141 380\$. En 2012, nous avons travaillé avec un budget de 1 179 474\$ dont les sources de revenus sont réparties comme suit :

Taxes foncière, SQ et pavage :	696 086\$
Taxes de service aqueduc :	41 738\$
Compensation service municipaux	12 423\$
Transfert provenant de subvention :	189 332\$
Autres revenus de sources locales :	11 191\$
Surplus affecté	167 963\$
Amortissement (écriture comptable) :	60 741\$

Au 31 décembre 2011 la dette à long terme de la Municipalité était de 463 110\$ pour l'ensemble des contribuables.

J'ai déposé à la table du conseil la liste des contrats de plus de 25 000\$ qui ont été accordés par la municipalité et ce, depuis novembre 2011.

Nous avons reçu une subvention au montant de 63 412\$ qui provient comme toujours du Ministère des Transports du Québec pour la reprise des réseaux routiers.

Une somme au montant de 162 963\$ a été affectée pour la construction d'une salle communautaire avec bureaux municipaux, ce montant provient du programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec en relation avec la construction de la ligne 315Kv Chénier-Outaouais.

Le traitement des élus incluant l'allocation pour l'année 2012 fut le suivant : Le maire a reçu cette année la somme de 14 175\$ et chacun des conseillères et conseillers ont reçu la somme de 3 646.56\$.

2012 a été une année chargée d'émotion pour l'administration et le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours suite au départ de deux conseillers Madame Christiane Perras et Monsieur Charles Huneault qui comptait respectivement près de 21 et 7 ans de service. Pendant toutes ces années, ils ont largement contribué à l'essor de la Municipalité. Je tiens à les remercier pour leur grande implication au sein du conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours.

De plus dû aux infiltrations d'eau et refoulement d'égout, plusieurs inconvénients sont apparus tels que moisissure, champignons et insectes indésirables ont été constaté par les experts en sinistres. Nous avons dû alors quitter nos locaux pour nous relocaliser temporairement dans un garage.

La construction de l'édifice municipal était prévue à l'automne 2012, dû à des circonstances hors de notre contrôle ladite construction est remise au printemps 2013.

Grâce à la MRC de Papineau qui a servi de médiateur dans le dossier concernant les ententes en sécurité incendie avec les Municipalités de Montebello, Notre-Dame-de-Bonsecours et Fassett, nous sommes arrivés à une entente équitable pour tous.

L'an prochain, soit en 2013, l'administration de notre municipalité sera passablement chargée puisque plusieurs projets restent à être complétés en outre la construction de notre édifice municipal.

*L'automne 2013 amène des élections sur tous les sièges. Des informations pertinentes seront émises au moment opportun afin de vous permettre d'exercer votre devoir démocratique de contribuable.*

Grâce à une subvention au montant de 389 701\$ en provenant de la taxe d'accise sur l'essence des travaux de réfection du chemin de Montevilla sont en réalisation, nous espérons pouvoir terminer les travaux à l'automne 2013.

Nous devons mettre de l'emphase sur la cueillette des matières recyclables afin de recycler plus et mieux, donc, la cueillette effectuée aux deux semaines sera conservée.

Je suis à votre disposition. Vous pouvez me joindre au bureau municipal au 819-423-5575, ou cellulaire : 819-661-0107 par courriel au : [mairie.ndb@mrcpapineau.com](mailto:mairie.ndb@mrcpapineau.com).

En guise de conclusion, j'aimerais souligner le magnifique travail de tous nos employés. Je remercie également nos pompiers ainsi que les entrepreneurs pour leur disponibilité et leur travail toujours aussi professionnel. Je ne voudrais pas passer sous silence le soutien de la population ainsi que l'appui du conseil qui m'a supporté tout au long de cette année. Je profite de cette occasion pour souhaiter le bienvenu à deux nouveaux conseillers, Madame Galia Vaillancourt et Monsieur Pierre Ippersiel. En terminant, je profite de cette occasion pour souhaiter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2013.

Le maire, Denis Beauchamp

